

7 11805
90-10-94
93 B 575

"A.P.S."
SARL au capital de 50 000 Francs
Rue Chanoine Bessède
ZAC Tournezy
34000 MONTPELLIER

RCS MONTPELLIER B 390 913 606
SIRET 390 913 606 00013

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 JUIN 1994

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la gérance et constaté que le bilan arrêté au 31 mars 1994 fait ressortir une perte nette de - 76 524,99 Frs, à la suite de laquelle les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs au montant de la moitié du capital social, décide en conformité avec les dispositions de l'article 68 de la Loi du 24 juillet 1966, de dissoudre par anticipation la Société à compter de ce jour et la met en liquidation amiable sous le régime conventionnel tel qu'il est organisé par les Statuts et par les délibérations qui vont suivre.

Cette résolution est repoussée à l'unanimité.

Pour Copie Conforme.

